

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-3, L 143-3 et R 142-3
du Code Rural et de la Pêche Maritime.

La SAFER CORSE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par RETROCESSION ou SUBSTITUTION, tous les Biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Les propriétés ci-après désignées sont mises en attributions sous réserve de la bonne finalité des opérations d'acquisition par la SAFER Corse.

Observation : La Safer Corse informe qu'aucune implantation de limite cadastrale ni de bornage contradictoire ne sera effectuée par ses soins.

PIEVE : 05ha71a85ca : Lieu-dit San nicolao maccinaghiu : Section C n° 163

Classification dans un document d'urbanisme : Hors périmètre de la Carte Communale

Nature : Bois et maquis

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

SANT'ANDREA-DI-BOZIO : 4 ha 25 a 29 ca : Lieudit Ferrando : Section C n° 483 - Lieudit Orzale : Section C n° 491 - Lieudit Piediejaco : Section C n° 454

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Nature : bois, maquis et châtaigniers

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

Lot n° 1 : SAN-GIULIANO : 06 a 50 ca : Lieudit Murato : Section ZW n° 108(Sub Z)-109 (Sub P2*)

Bâtiments :

- Bâtiment à usage d'habitation de type R+1 ;

- Bâtiment à usage d'habitation de type R+1.

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Nature : Maquis

Condition Particulière : le lot n° 1 est mis en attribution sous réserve de la décision de l'acquéreur évincé au regard de son droit prioritaire. Dans cette éventualité les parcelles ZW 108 et 109 feront l'objet d'un document d'arpentage et dont la superficie restera à parfaire dans un intervalle de tolérance de 20%.

* : la mention « p » indique qu'il s'agit d'une division de la parcelle initiale à parfaire après document d'arpentage

Lot n° 2 : SAN-GIULIANO : 3 ha 47 a 00 ca : Lieudit Murato : Section ZW n° 108 (Sub A)- 108 (Sub B)- 109 (Sub P1*)- 134

Classification dans un document d'urbanisme : R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme)

Nature : Maquis et verger en friche

* : la mention « p » indique qu'il s'agit d'une division de la parcelle initiale à parfaire après document d'arpentage.

SANTA-REPARATA-DI-BALAGNA - 6ha95a41ca - Lieu-dit San michele : Section E n° 283-284-285-287 - Lieudit Capo all asco : Section E n° 694 – Lieudit Giarbininche : Section E n° 695

Classification dans un document d'urbanisme : Zone A du P.L.U de la commune

Nature : Maquis, affleurements rocheux, terre et oliviers anciens

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

ZALANA : 22 ha 71 a 02 ca : Lieu-dit Lasco : B-2 - Lieu-dit Lecataje: B-285-286-287 - Lieu-dit Pesatojo : B-222-283-284 - Lieu-dit Piano: B-218-221 - Lieu-dit Radule: B-320

Classification dans un document d'urbanisme : hors périmètre de la carte communale

Nature : Bois, châtaigniers et maquis

Observation : tout ou partie de ces parcelles sont enclavées.

N.B. : - P : Partie d'une parcelle à parfaire après document d'arpentage.

Mise en attribution de biens fonciers dénommés « Délaiésés » résultant de la création de la 2x2 voies BORGO-VESCOVATO selon convention cadre établie entre la COLLECTIVITE DE CORSE et la SAFER CORSE portant sur l'aménagement foncier destiné aux structures foncières touchées par l'emprise de la route.

Lot n° 7 - Commune de LUCCIANA : S.A.T. : 3Ha39a93ca

Section BE n° 108 : Lieudit Brancale

Section BE n° 111 : Lieudit Brancale

Classification : Zone A au Plan Local d'Urbanisme

Nature : Etang, landes et lande

Lot n° 9 - Commune de LUCCIANA : S.A.T. : 81a82ca

Section BE n° 189 : Lieudit Brancale

Section BE n° 192 : Lieudit Brancale

Classification : Zone A, NPr au Plan Local d'Urbanisme

Nature : terres

Lot n° 10 - Commune de LUCCIANA : S.A.T. : 72a26ca

Section BE n° 186 : Lieudit Brancale

Section BE n° 188 : Lieudit Brancale

Section BE n° 191 : Lieudit Brancale

Classification : Zone A, NPr au Plan Local d'Urbanisme

Nature : terres

Lot N°12 Commune de VESCOVATO : S.A.T. : 55 a 81 ca

Section A n° 1933: Lieudit Vallicelli ;

Nature : Terre

Classification dans un document d'urbanisme : Zone A du P.L.U de la commune

Tout complément d'information peut être obtenu auprès du siège de la SAFER CORSE, Maison de l'agriculture, 15 avenue Jean ZUCCARELLI - 20200 BASTIA. Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous avec la SAFER CORSE, afin de constituer un dossier de candidature et ce à compter du **20/09/2021**. Ces candidatures doivent être déposées au plus tard le **06/10/2021** auprès de la Safer Corse.

Coordonnées :

Adresse Haute-Corse : Route du Stade – Lieudit Petraolo – 20215 VESCOVATO

Contact Téléphonique : 06-10-46-53-24 le matin de 9H à 12H du Lundi au Jeudi.

Mail : direction@safer-corse.com

Il est précisé ici : cet appel à candidatures est publié sur le site internet de la SAFER CORSE à la date du **20/09/2021, 00h01** : www.corse.safer.fr.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.